



L'INSTALLATION N' EST PAS CONFORME

Date(s) du contrôle: 25/03/2022 Date d'émission du rapport: 25/03/2022
Rapport N°: 0705-220325-07

Identification de l'organisme agréé et de l'agent-visiteur:

Nom: Bureau Technique Verbrughen
Adresse: Rue Neerveld 109 boîte 6, 1200 Bruxelles
T: 083 21 35 27 E: btv.namur@btvcontrol.be Numéro d'entreprise: 0406.486.616
L'agent-visiteur: numéro 0705

Identification des tiers:

Client: AC COUVIN
Adresse: AVENUE DE LA LIBÉRATION 2, 5660 COUVIN
Nom propriétaire, exploitant ou gestionnaire: AC COUVIN
Adresse: AVENUE DE LA LIBÉRATION 7, 5660 COUVIN
Responsable des travaux: Inconnu
Adresse: ,
Numéro de TVA:

Identification de l'installation électrique:

Nom: AC COUVIN
Adresse: AVENUE DE LA LIBÉRATION 7, 5660 COUVIN
Code EAN:
Numéro compteur: 171070
Cabine haute tension privée: Non
Type d'installation: unité de travail

Données du contrôle:

Type de contrôle suivant Livre 1 - AR 08/09/2019: Visite de contrôle (6.5)
Date de la réalisation de l'installation: A partir du 01/10/1981 jusqu'au 01/06/2020

Informations contenu contrôle: Néant

Dérogation(s) partie 8 Livre 1 - AR 08/09/2019: appliqué

Autre(s) référence(s) légale(s): n/a

RE06_02-08_01-15 09/20
N° Rapport: 0705-220325-07



Données de l'installation électrique:

Tension et nature du courant: 3 x 400V + N

Canalisation d'alimentation du tableau principal: Type: VOB - Section: 4 x 10 mm²

Type d'électrode de terre: Piquet de terre

Nombre de tableaux: 1

Valeur nominale de la protection du branchement: Max. 40A

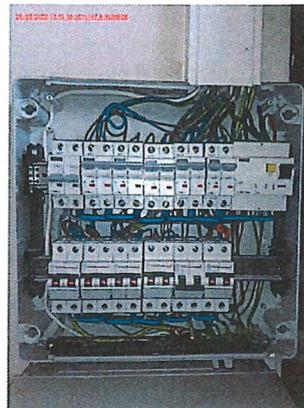
Type de coupure générale: 4P 40A/300mA

Type de schéma de mise à la terre: TT

Nombre de circuits: 12 (réserve inclus)

DESCRIPTION:

Dispositifs à courant différentiel installés: 4P 40 A 300 mA type A, circuit (s) protégé(s): Voir schémas



Document des influences externes: pas d'application

Ref. des voies d'évacuation et des espaces difficiles à évacuer: pas d'application

Documents des installations de sécurité: Non communiqué

Documents des installations critiques: Non communiqué

Plan de position des prises de terre: pas d'application

Réf. rapport du contrôle de conformité: voir infractions

Localisation des canalisations souterraines: communiqué oralement

Autre(s) donnée(s): /

Résultats du contrôle:**Mesures et essais:**

Résistance de dispersion de la prise de terre: 40 Ohm Valeur de la résistance d'isolement général: 50 MOhm

Test des dispositifs à courant différentiel via test bouton: OK

Test des dispositifs à courant différentiel via test boucle de défaut: OK

Continuité des conducteurs de protection: OK

Infractions constatées:

- 1 Le schéma de circuits / plan schématique ne correspond pas à la réalité (Livre 1: 3.1.2.1).
- 2 Les plans de position ne correspondent pas à la réalité (Livre 1: 3.1.2.1).
- 3 Le numéro de suivi n'est pas affiché sur chaque tableau électrique (installations non domestiques) (Livre 1: 3.1.3.3).
- 4 Le schéma de mise à la terre n'est pas affiché sur chaque tableau électrique (installations non domestiques) (Livre 1: 3.1.3.3).
- 5 Le courant de court-circuit présumé maximal au niveau du tableau n'est pas affiché sur chaque tableau électrique (installations non domestiques) (Livre 1: 3.1.3.3).
- 6 Les liaisons équipotentielles principales sont manquantes (Livre 1: 4.2.3.2).
- 7 opercules manquant dans le coffret

RE06_02-08_01-15 09/20

N° Rapport: 0705-220325-07



2 / 3



Remarques:

Néant

Conclusion du contrôle:

3. L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du Livre 1 de l'arrêté royal du 8 septembre 2019 établissant le Livre 1 sur les installations électriques à basse tension et à très basse tension, le Livre 2 sur les installations électriques à haute tension et le Livre 3 sur les installations pour le transport et la distribution de l'énergie électrique.

Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées pendant la visite de contrôle, doivent être exécutées sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service de l'installation, les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes.

Heure d'achèvement:

agent-visiteur 0705 p.o. du directeur technique
25/03/22 14:3

Le directeur technique, ir. Bart van Rossum

RE06_02-08_01-15 09/20
N° Rapport: 0705-220325-07



3 / 3